

Le Championnat Départemental UFOLEP de la SOMME de Cycloport 2017 se déroulera **le jeudi 25 mai 2017 à FIGNIERES.**

Il est organisé par le club **Contoire Hamel Team Organisation** avec le soutien de la Commune de Fignièrès et du Comité Des Fêtes et sous l'égide du Comité Départemental UFOLEP de la SOMME.

Les règlements nationaux UFOLEP afférents à l'activité y seront appliqués.

Cette épreuve est ouverte aux licenciés UFOLEP de la SOMME titulaire d'une carte cycloportive à l'exception des H.C. et sous réserve qu'ils aient participé à 5 épreuves UFOLEP de la SOMME, quelque soit la discipline (championnats exclus), dont deux épreuves dans la discipline concernée dans les 12 mois qui précède le championnat départemental de la discipline.

ENGAGEMENTS : Tarif : 7 EUROS par participant sauf jeunes 5€

Uniquement par les Clubs (pas d'engagement individuel) accompagné du règlement.

**A envoyer au plus tard le 22 Mai 2017 (dernier délai).**

**Par courrier : Mme BALBIANO Gaëlle**

**38 route nationale**

**80500 PIERREPONT SUR AVRE**

Contacts : 06.63.09.61.96 Mme Balbiano Gaëlle (Secrétaire club)

06.63.92.92.57 Mr Pombourcq Alain (Président club)

MAIL : [olivier.balbiano@orange.fr](mailto:olivier.balbiano@orange.fr)

Départ/ Arrivée : Fignièrès

Circuit de 9 KMS

Aucun véhicule ne sera toléré sur le circuit, hormis les véhicules de l'organisation.

DOSSARDS : Matin 8h00 à la Salle Des Fêtes

Après-midi 14h00 à la Salle Des Fêtes

## REGLEMENT

**Catégories** : Dans toutes les catégories, le titre ne sera décerné que s'il y a 3 partants.

**Obligations** : Les compétiteurs devront avoir participé à 5 épreuves UFOLEP de la Somme, quel que soit la discipline (championnats exclus), dont deux épreuves dans la discipline concernée dans les 12 mois qui précède le championnat départemental de la discipline.

**Déroulement** : Sous peine de déclassement il est interdit de se faire dépanner par un autre coureur (roues-vélo).

Le port du casque à coque rigide est obligatoire pour toutes les catégories pendant la reconnaissance du parcours,) à l'échauffement et pendant la compétition.

Un contrôle de braquet sera effectué pour les Minimes et Cadets Filles et Garçons.

**Développements Autorisés** : Minimes 7.01M (46\*14)

Cadets 7.62M (50\*14)

**Tenue vestimentaire** : Lors de la cérémonie protocolaire, la tenue maillot et cuissard aux couleurs du Club est obligatoire en en cas de non-respect à cette règle l'intéressé (e) se verra refuser l'accès au podium.

**Dépannage-Ravitaillement** : Libre dans le sens de la course à droite de la chaussée pendant tout le déroulement de l'épreuve, sauf dans la zone du podium 300 mètres avant et après la ligne d'arrivée.

Deux dépannages fixes sur le parcours.

**Récompenses** : Aux premiers de chaque catégorie Maillot Départemental, une coupe, un bouquet et une médaille, aux deuxièmes et troisièmes de chaque catégorie une coupe et une médaille et des lots offerts à tous les participants.

**Contrôle médial** : Dès l'arrivée d'une épreuve les concurrents sont tenus de regarder la liste des coureurs retenus pour un contrôle anti dopage.

**Assistance technique** : Aucun véhicule ne sera autorisé à suivre les courses sauf les voitures ouvrees et éventuellement un véhicule commissaire arbitre.